



L'avenir des Amérindiens de la toundra et de la taïga québécoises

Jacques Rousseau, M.S.R.C.

Number 33, 1968

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1079663ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1079663ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Rousseau, J. (1968). L'avenir des Amérindiens de la toundra et de la taïga québécoises. *Les Cahiers des Dix*, (33), 55–77. <https://doi.org/10.7202/1079663ar>

L'avenir des Amérindiens de la toundra et de la taïga québécoises

Par JACQUES ROUSSEAU, M.S.R.C.

Un territoire immense couvrant dix degrés de latitude, un pays plus grand que la France et pourtant vide d'hommes: c'est l'Ungava ou Nouveau-Québec, auquel on étend à l'étranger, bien à tort, le nom de Labrador qu'il faut réserver à la côte atlantique continentale appartenant à Terre-Neuve.

Dans le Québec nordique¹, près de 3,000 kilomètres de côtes s'ouvrent sur 650,000 kilomètres carrés de toundra et de taïga!

La toundra: une plaine infinie qui ondule, un pays sans arbre où le vent chuinte, où bourdonnent les moustiques, et la paroi des tentes crépite sous leurs chocs. Parfois, le hululement de la chouette blanche. La buse battue encercle son nid où piaulent les niais; le lemming joue à cache-cache entre ses terriers multiples. Quand abonde le lemming, le renard blanc pullule, mais comme la fréquence du petit rongeur fait l'objet d'un cycle régulier, tous les

1. Le Québec couvre les zones climatiques suivantes: a) La zone tempérée méridionale, zone de la forêt décidue, atteint la région de Toronto, mais n'est représentée dans l'extrémité sud-ouest du Québec que par des avant-postes. b) La zone tempérée moyenne, patrie de la forêt mixte, occupe toute la vallée du Saint-Laurent, depuis la frontière ontarienne jusqu'aux environs du cap Tourmente et de la vallée de la Matapédia et, du sud au nord, depuis la frontière des Etats-Unis jusqu'au rebord du plateau laurentien. c) La zone tempérée supérieure, couverte par la forêt coniférienne d'importance économique, va du rebord méridional du plateau laurentien jusqu'aux environs du 51° de latitude. d) La zone subarctique, couverte par la taïga, entre les 51° et 55° 30' N. approximativement. e) La zone hémiarctique, une mosaïque de parcelles de taïga et de toundra, entre les 55° 30' et 58° 30' approximativement (la limite nord évoluant suivant les secteurs entre 56° et 59°). b) Enfin la zone arctique au nord de la précédente. L'ensemble des zones du Québec et du Labrador couvre les superficies suivantes: zone tempérée moyenne (forêt mixte) et zone tempérée supérieure (forêt coniférienne dense): 570,000 kilomètres carrés (223,000 milles carrés), soit 32.9% de l'ensemble. Zone subarctique: 600,000 kilomètres carrés (234,000 milles carrés), soit 35.17%. Zone hémiarctique: 250,000 kilomètres carrés (98,000 milles carrés), soit 15.4%. Zone arctique: 300,000 kilomètres carrés (117,000 milles carrés), soit 16.2%. L'ensemble des régions nordiques du Québec (les zones subarctique, hémiarctique et arctique) et du Labrador est donc de 1,150,000 kilomètres carrés (environ 450,000 milles carrés), dont 650,000 kilomètres carrés (environ 254,000 milles carrés) pour le Québec.

quatre ans, la renarde, condamnée à la famine, tue ses renardeaux. Heureusement, la mer est généreuse: loups-marins, morses, marsouins blancs, ours polaires, saumon, omble arctique².

Plus au sud se trouve la taïga, parsemée de petites épinettes rabougries, qu'on pourrait traverser en tous sens sur un tapis blanc-châtre, si les lacs et marécages ne venaient s'interposer.

Entre la taïga subarctique et la toundra arctique se place une zone importante, l'hémiarctique, territoire intermédiaire entre les zones avoisinantes.

Dans le subarctique et l'hémiarctique, les animaux à fourrure sont rares, mais leur pelage est d'une qualité incomparable. Le caribou y avait trouvé un endroit de prédilection; mais ses hardes faillirent disparaître par suite d'épidémies, d'incendies de la végétation, puis de l'introduction des armes à feu, quand la reproduction cessa de dépasser les pertes annuelles dues à la chasse. De 100,000 à 300,000 têtes sans doute jadis, le nombre des caribous, au Nouveau-Québec, descendit jusqu'aux environs de 6,000 en 1947, pour s'accroître depuis graduellement. On l'estime à 25,000 maintenant.

Cet immense territoire renferme à peine 3,500 indigènes Naskapis et Esquimaux. La population blanche, toujours restreinte, se chiffrait avant la guerre de 1939-1945 à moins de cent personnes: employés des compagnies de traite, missionnaires et rares fonctionnaires, habituellement de passage.

Contrairement à une notion populaire qui doit surtout son origine à des contingences politiques — les Esquimaux sont des

2. C'est à tort que l'on nomme parfois ce poisson simplement l'omble. L'Arctic char ((*Salvelinus arcticus*) ou omble arctique est une omble comme la truite saumonée (*Salvelinus fontinalis*) ou omble des fontaines. Lorsqu'on introduisit l'arctic char sur le marché québécois, des ichthyologistes ont proposé le nom *omble arctique*, au lieu de *truite arctique*, pour que le nom s'accorde mieux avec la terminologie scientifique, le nom *truite*, dans le langage scientifique, devant être restreint à une espèce européenne. Dans ce cas, notre truite des ruisseaux deviendrait l'omble des fontaines, ce que je ne recommanderais aucunement, car les noms vernaculaires ne doivent pas obéir aux aléas de la terminologie scientifique. Quoi qu'il en soit, il est erroné de réserver le nom d'omble, employé seul, au *Salvelinus arcticus* et truite, également seul, au *Salvelinus fontinalis*. (Pour une liste avec noms scientifiques des espèces énumérées dans cette étude, voir note 7).

Amérindiens³, comme tous les autres aborigènes d'Amérique. Ceux du Québec se partagent en trois familles linguistiques: esquimaude, algique (Montagnais, Naskapis, Algonquins, Abénaquis, etc.), et huro-iroquoise (Hurons et Iroquois). Le reste du Canada comprend huit autres familles linguistiques. Le pays en comptait aussi une douzième, celle des Beothuks — les vrais Peaux-Rouges, — ainsi nommés parce qu'ils s'enduisaient le corps d'ocre. Ils furent l'objet d'un génocide après l'établissement de la colonie anglo-saxonne. Ceux qui prétendent distinguer d'emblée les Esquimaux des supposés « Indiens » s'abusent singulièrement. Dans les cas bien tranchés, soit; mais très souvent les traits des Esquimaux et des Amérindiens forestiers sont plus apparentés que ceux de peuplades non esquimaudes. Mes équipes, il y a vingt ans, ont déjà réuni des Esquimaux et des Montagnais; vêtus les uns et les autres de vêtements manufacturés, l'appartenance ethnique de chacun des groupes devenait difficile à déterminer.

IL Y A VINGT-CINQ ANS

Vous avez rêvé déjà de vous plonger d'un bond dans les âges anciens de l'humanité. L'aventure m'est arrivée, il y a près d'un quart de siècle. Après un été d'avion et de portage entre Sept-Iles et la baie d'Ungava, j'ai revécu la préhistoire chez l'Esquimau. N'étaient quelques articles du commerce des Blancs, on aurait retrouvé sensiblement l'homme du Sud de l'Eurasie, au moment où le glacier continental couvrait la plus grande partie du continent.

3. Pour désigner les aborigènes d'Amérique il faut autant que possible renoncer à l'appellation d'Indien qui désigne plus précisément les habitants de l'Inde et qui, dans un monde de plus en plus rétréci, prête à confusion. Autrement, il faudrait recourir à l'appellation plus complète d'Indien d'Amérique. Amérindien a été proposé à la fin du siècle dernier pour couvrir, comme le mot Indien alors, aussi bien les Esquimaux que les autres indigènes du continent. Pour des raisons d'ordre politique, au Canada, on distingua les Esquimaux des autres « Indiens » relevant respectivement de deux services fédéraux différents. Les services gouvernementaux ont donc imposé une terminologie fautive que même des anthropologues, malheureusement, suivent sans avoir étudié le problème. La Direction des Affaires indiennes et esquimaudes du Québec devrait s'appeler la Direction des affaires amérindiennes, si l'on ne veut pas endosser l'ancienne thèse anti-québécoise d'Ottawa. Non moins fautif est l'emploi en français de la graphie eskimo, transcription phonétique danoise, puis anglaise, du français esquimau (dont le féminin est esquimaude). L'erreur de croire qu'il s'agissait d'un mot esquimau et la vogue de l'anglicisme en France sont responsables de l'adoption, même par des anthropologues, de cette graphie inutile en français. Sur le sujet, voir: Rousseau, Jacques. L'origine et l'évolution du mot « esquimau » *Cahiers des Dix*, 20: 179-198. (Montréal) 1955.

Tournant autour du pôle, l'ancêtre de l'Esquimau découvrit un jour le littoral d'Amérique. Nous ne savons pas, toutefois, s'il épousa l'arctique parce que le reste du continent était déjà occupé par d'autres bandes ou bien parce qu'il était irrémédiablement lié aux pays sans arbres. Il est à présumer cependant que les migrations esquimaudes, comme autrefois celles des autres Amérindiens, se sont poursuivies pendant un certain laps de temps et il semble que les dernières datent de l'ère chrétienne. Nous croyons même que les Esquimaux de la Sibérie (près d'un millier) constituent une migration à rebours d'Amérique en Asie, et nous savons que les voyages entre les deux groupes se continuèrent jusqu'à l'avènement du régime soviétique.

Sur les anciennes cartes du Nord du Québec, des noms comme Sugluk et Povungnituk, écrits avec les mêmes caractères que des petites villes du Sud, pouvaient nous laisser croire qu'il s'agissait au moins de gros villages. Ne nous méprenons pas. Lors des premiers séjours que je fis avec mes équipes en 1947 et 1948 aux postes de George-River, Povungnituk et Payne-Bay, toute la vie de ces établissements en fut littéralement bouleversée. Jamais ces lieux n'avaient connu pareille affluence. Il faut savoir en effet qu'ils comportaient, dans les meilleures conditions, une maison — résidence du gérant de la compagnie de la Baie d'Hudson — un magasin et un entrepôt. Dans le voisinage, de rares tentes d'indi-gènes, parfois une seule. Sur la côte à tous les quinze, vingt-cinq ou cinquante kilomètres, un groupe de trois ou quatre de ces tentes, perchées sur la berge, surveillaient la mer.

Un jour, la population de Payne-Bay vit poindre de la toundra inhabitée mes trois canots portant huit passagers. La tente dressée devint aussitôt un lieu de rassemblement. Le moindre objet, le moindre mot provoquaient une vive curiosité et des éclats de rire. Ce n'est pas tous les jours que l'on rencontre des Wiwimiuts (c'est-à-dire des « gens qui disent oui! oui! », nom donné aux franco-phones), et des « ennemis », désignant des Montagnais depuis les guerres ancestrales.

Pour avoir vu des illustrations de paysages nordiques, beaucoup de personnes s'imaginent que les demeures esquimaudes

sont invariablement faites de blocs de neige. S'il est vrai que les nuits sont toujours fraîches, et que la température varie l'été entre 0° et 10° C (32° et 50° F), les jours de juillet et d'août sont parfois aussi chauds que dans la vallée du Saint-Laurent. Dans la construction de la tente, la cotonnade avait déjà remplacé les peaux d'animaux sauvages. Contrairement aux peuplades forestières, les Esquimaux ne se couchaient pas directement sur le sol, mais sur une plate-forme rudimentaire recouverte de branches de saules. Toute la maisonnée s'y blottissait ensemble, le corps nu entre des peaux d'ours et de caribous. Dans certains secteurs de l'Arctique, on habitait ces tentes même en hiver. Ailleurs, on construisait des iglous de neige en forme de dôme. La chaleur animale constituait le premier élément de chauffage, mais comme l'éclairage, il tirait aussi sa source de la lampe de pierre, un plat où brûlait une touffe de linaigrettes plongée dans de l'huile de mammifères marins (phoques et cétacés). Encore aujourd'hui, les Esquimaux construisent de minuscules iglous pour les chiennes à la veille de mettre bas ou entourées de chiots.

Les hommes et les femmes portent le parka, à capuchon bordé de fourrure de chien, de renard ou parfois de carcajou. Le parka d'été est fait de gros lainages achetés aux postes de traite; l'hiver, autrefois, on recourait à la fourrure de caribou, qui n'est pas entièrement disparue. Les mères portent un anorak muni d'un long prolongement à l'avant et à l'arrière, et d'un capuchon assez vaste pour y loger le bébé.

Dépourvus d'écorce flexible comme celle du bouleau, les Esquimaux se fabriquaient des embarcations en peaux de phoque. La vague leur apportait les pièces de bois de la charpente qu'on habillait de peaux cousues. Logé dans l'étroite ouverture du kayak, muni d'un harpon, le chasseur poursuivait le phoque, le morse et le marsouin blanc.

L'Esquimau est un chasseur. Contrairement à l'agriculteur, tant que son économie repose sur la nature, il ne s'embarrasse pas des voisins. Il lui faut un vaste territoire pour puiser dans le stock disséminé des ressources animales. Les mammifères marins, les poissons lui procuraient sa nourriture et celle des chiens, l'huile des lampes, le cuir des bottes, les embarcations, les cordages. Le cari-

bou lui donnait une partie du vêtement. Enfin, le commerce des fourrures (renard blanc surtout, mais également quelque visons, hermines, etc.), établi à l'instigation des Blancs, lui permettait d'acheter le thé, la farine, les armes, les vêtements nouveaux.

Chaque année, à des époques irrégulières, le chasseur venait au poste troquer ses fourrures. Le magasin n'ouvrait sa porte qu'à la venue du client, parfois aux heures les plus incongrues. Les fourrures déposées sur le comptoir, le gérant convenait d'un prix, basé sur le marché, et pour que le montant fasse image, il alignait sur le comptoir un certain nombre de jetons, des « Fox », représentant chacun un dollar. La vente agréée, la somme entrant dans un grand livre. Alors venait l'opération délicate des achats. Le client savait depuis longtemps ce qu'il désirait, mais il aurait paru de mauvais goût de l'indiquer et de se presser. Il lui fallait paraître indécis, faire des feintes, puis se décider et le gérant retirait de l'alignement des jetons le nombre correspondant à la somme dépensée.

Les Esquimaux habitent les régions maritimes de la toundra, mais les Naskapis, dans le Grand-Nord, dédaignant la côte, occupaient la taïga du Subarctique et de l'Hémiarctique. Ces bandes algiques, parvenues dans l'Ungava après la glaciation, demandaient au caribou sa chair pour leur subsistance, et sa robe pour fabriquer le vêtement et la tente, le cuir des mocassins, le nerf servant de fil à coudre. Connaissant par le menu les pérégrinations de l'animal, les chasseurs se tenaient à l'affût au voisinage des gués et tuaient les bêtes à l'épieu dès qu'elles atteignaient la rive.

Au début du siècle, la rivière George hébergeait une bande de Naskapis, parasites de ces ruminants. Lorsque madame Leonidas Hubbard⁴ descendit cette rivière en 1905, elle rencontra une qua-

4. En 1902, Leonidas Hubbard, rédacteur d'une revue sportive des Etats-Unis, parti de Northwest river (Hamilton inlet), au Labrador, accompagné d'un guide indien de la baie James et d'un autre Américain, comptait se rendre par la rivière Naskapi et le lac Michikamau à la source de la rivière George, puis de là descendre jusqu'à la baie d'Ungava. Jamais cette rivière n'avait été parcourue par un Blanc sur toute sa longueur. Ayant dû rebrousser chemin avant d'atteindre le lac Michikamau, parce que le caribou faisait défaut cette année-là dans ce secteur, il mourut de privation sur la voie du retour. En 1905 sa femme, accompagnée de George Elson, l'ancien guide de son mari et de trois autres Montagnais, entreprit avec succès le même voyage, d'abord précédée, puis suivie à un mois d'intervalle par Dillon Wallace, l'ancien compagnon de Leonidas Hubbard. Par la suite la rivière ne fut entièrement parcourue que quarante-deux ans plus tard, alors que l'auteur du présent article en fit l'exploration systématique.

rantaine de ces familles à l'entrée du lac Indian-House. Les hardes étaient encore considérables et elle en croisa de plusieurs centaines de bêtes.

Le nomadisme des animaux commande celui des hommes. D'année en année, le village de tentes se déplaçait. J'ai suivi par les vestiges cette migration de quarante ans. A mesure que la bande avançait dans le temps et l'espace, les habitudes se transformaient. Le troc avec les Blancs aux confins du territoire apportait des objets nouveaux: la tente de coton et le poêle de tôle. Le canot de canevas remplaçait désormais l'ancienne embarcation d'écorce de bouleau, faite avec du matériel importé du Saint-Laurent. Les vieux débris m'apprirent davantage. Depuis les environs de 1910, les caribous se décimaient et avec eux les Naskapis. Quand j'en perdis trace à cent cinquante kilomètres du premier campement, le groupe primitif ne comprenait plus que trois familles qui désertèrent le territoire deux ans avant mon voyage, pour s'allier peut-être à une autre bande. Sur le flanc d'une colline, dominant la rivière, une petite croix de bois surmontait une sépulture d'enfants. La pelle rudimentaire, taillée dans un mince tronc d'arbre sur le tertre, témoignait du dernier geste d'une peuplade à l'agonie. Humainement parlant, ce territoire de plus de 150,000 kilomètres carrés est devenue un désert, et seules les sépultures isolées le long du cours d'eau attendent du haut du promontoire le retour du caribou.

Lors de mes premiers voyages dans l'Ungava, il ne restait plus des Naskapis que les chasseurs de la Kaniapiskau, allant traiter l'été au poste de Fort-Chimo. Je les ai rencontrés sur la Koksoak. Ils se fabriquaient eux-mêmes leurs canots de canevas, habitaient des tentes de cotonnade et piégeaient les animaux à fourrure, trop rares pour assurer une vie marginale. Jusqu'à la guerre de 1914, ils portaient des redingotes blanches en chamois de caribou, agréablement décorées de motifs géométriques, propres aux Algiques. Ce vêtement disparut pendant l'entre-deux-guerres avec la quasi extinction du caribou et l'on n'en connaît plus que quelques spécimens, une vingtaine peut-être, dans les musées du monde. Il y a vingt-cinq ans, le Naskapi n'employait plus que les vêtements manufacturés et, à l'occasion, des bottes esquimaudes.

On pense parfois que mes voyages dans le Grand-Nord étaient hasardeux. Il fallait en effet, dans la phase de la préparation, lutter contre des obstacles de toutes sortes. Le voyage à Povungnituk en 1948 est celui qui m'a causé le plus d'inquiétudes à ce stade. Il fut d'abord, comme d'habitude, difficile de rassembler des fonds. On ne pouvait alors bénéficier comme aujourd'hui de nombreux octrois et bourses de recherches; mais cette prospection relevait de la routine. Le voyage, comme tous les autres, devait se faire pendant mes vacances, augmentées des congés accumulés, mes fonctions de directeur du Jardin botanique de Montréal me raflant une grande partie des congés entre septembre et juin. Néanmoins, malgré cette réserve, il y avait risque que je revienne une semaine en retard, avec mes collections vivantes d'espèces rares recueillies pour le Jardin. Il fallait donc, ce qui était normal, la permission préalable de mes supérieurs. Je l'avais sollicitée deux mois plus tôt de la direction des Services municipaux de Montréal; la réponse tardant, je n'en organisais pas moins l'expédition. Un voyage dans l'Ungava ne se faisait pas à ce moment-là aussi facilement qu'aujourd'hui. Les aviations militaires du Canada et des Etats-Unis m'avaient assuré le transport entre Montréal et Fort-Chimo, ce qui me forçait à arrêter une date de départ. J'avais dû embaucher quatre Montagnais de Sept-Iles et les faire venir à Montréal à mes frais. Le bagage, les provisions s'accumulaient: vingt-six paquetons en tout. Un Canso, nolisé pour la circonstance, devait nous transporter, à une date convenue, de Fort-Chimo à la baie d'Hudson. Il fallait de plus payer son retour jusqu'à Roberval: \$2.25 du mille. Le taxi coûtait cher dans l'Arctique. Il ne me manquait que l'autorisation. La veille du départ, je n'en avais encore aucune nouvelle. Enfin à la suite d'interventions extérieures, elle m'arriva le soir, à 18 heures. Toute la nuit se passa en préparatifs et, de justesse, je pus partir le lendemain matin à sept heures. Autrement, plus de saison d'exploration, mais par contre une dette de quelques milliers de dollars sur les épaules, et aucun espoir d'en payer une partie avec des cachets pour articles et conférences sur le Grand-Nord.

LE GRAND-NORD AUJOURD'HUI

Les Esquimaux, jusqu'à la guerre de 1939-1945, pouvaient être assimilés en quelque sorte à des chasseurs magdaléniens. Quelle évolution depuis lors! Mon vieil ami le capitaine Bernier⁵ ne les reconnaîtrait pas. Le Grand-Nord est maintenant une zone stratégique entre l'Amérique et l'URSS. On le découvrit quand la Russie devint notre allié tardif contre l'hitlérisme (après en avoir été l'associé) et qu'il fallut trouver le chemin le plus sûr pour la ravitailler. Malheureusement, l'alliance indéfectible se détériorant par la suite, il parut utile de construire une ligne de défense imprenable, le *Dew Line*, qui devint aussitôt périmée. Outre l'aspect stratégique, le Nord du Québec révéla des richesses minières importantes. Du coup, se découvrirent curieusement des sentiments humanitaires. Les Esquimaux du Québec, dont personne ne voulait vingt-cinq ans plus tôt, devinrent l'objet d'une tendre sollicitude et également d'une course au prestige — une espèce de *potlash* — entre les deux gouvernements. Cela a facilité une évolution rapide plus considérable pendant les vingt-cinq dernières années que pendant les deux siècles précédents.

5. Le capitaine Joseph Bernier, né à L'Islet, étudia à l'école d'Hydrographie des Frères des Ecoles Chrésiennes de cet endroit; fils d'un capitaine à long cours, il le devint lui-même à l'âge de 17 ans. Pendant sa jeunesse, il vécut sur la mer, les capitaines amenant habituellement avec eux leur femme et une partie de leurs enfants. Et cela lui permit d'assister à la prise de Sebastopol, son père faisant alors le transport d'armes pour la Grande-Bretagne. Après avoir fréquenté l'Atlantique pendant quelques décennies, il tenta au début du siècle de se rendre au Pôle Nord et effectivement entreprit le voyage sous les auspices du gouvernement canadien. Mais par suite de pressions extérieures, car il fallait à tout prix que Peary devienne le découvreur du Pôle Nord (rappelons-nous aussi la lutte acharnée contre le Dr Cook), le gouvernement canadien commanda au capitaine Bernier de rebrousser chemin pour aller arrêter un quelconque contrebandier dans la baie d'Hudson. Le capitaine Bernier fit par la suite de nombreux voyages dans l'arctique et prit possession au nom du Canada du secteur polaire prolongeant jusqu'au pôle les longitudes orientale et occidentale du Canada. Cette prise de possession, due à l'initiative du capitaine Bernier, est à l'origine du découpage de l'arctique par les pays avoisinants. Seul le gouvernement américain, qui se sentait moins favorisé, refusa de reconnaître cette division. Toutefois, le problème ne se pose plus: les nombreux voyages du capitaine Bernier, suivis d'autres vaisseaux canadiens, et l'occupation effective de tout le territoire par des postes canadiens (et il en fut de même pour les autres pays limitrophes de la calotte polaire dans leurs propres secteurs), régla définitivement le problème. Le principe des secteurs toutefois n'a pas été étendu au continent antarctique.

J'ai visité Povungnituk à vingt ans d'intervalle. Là où j'avais vu la première fois un magasin et deux tentes, se dresse maintenant un village d'une centaine de maisons, avec hôpital, école, entrepôts, grands magasins, ateliers, églises, salle de danse et de spectacle. Au magasin, j'aurais voulu assister à l'alignement des jetons sur le comptoir, mais j'y ai trouvé un marché moderne où les indigènes circulent entre les rayons, recueillent la marchandise dans des paniers et la présentent en sortant à la caissière esquimaude, virtuose de la machine à additionner. Sur la grève, un seul kayak éventré, car on voyage désormais en canots de canevas, plus perfectionnées que les miens il y a vingt ans, car ils sont munis d'un moteur hors-bord. L'hiver, la moto-neige remplace de plus en plus l'ancien kométik tiré par les chiens. J'ai vu le dernier iglou habité de cet établissement; l'hiver suivant une maison de bois l'avait remplacé. Toutefois, les chasseurs recourent toujours à la maison de neige dans la toundra, hors des villages. Régulièrement l'avion fait escale et le voyage devient plus familier aux indigènes qu'aux Blancs du pays. Le vêtement bourgeois n'a pas réussi toutefois à supplanter tout à fait l'ancien parka.

Povungnituk a attiré des Esquimaux de plusieurs points du Nord. La sculpture, l'artisanat sont désormais d'importantes sources de revenus. Le poste compte plus d'une centaine d'artisans et sûrement une bonne douzaine d'artistes créateurs. Inoucdjouak, Sugluk, Iviyuvik, d'autres endroits ont aussi les leurs.

Le sort des Naskapis par contre n'a pas été florissant. Une opinion courante veut qu'ils soient moins intelligents que les Esquimaux, mais cela ne résiste pas à la critique. Ils sont plus pauvres cependant; la nature les a moins favorisés. C'est qu'ils vivent à l'intérieur de la toundra forestière, aux prises avec la rareté du gibier et sans pouvoir bénéficier, comme les Esquimaux, de la richesse de la mer. D'autre part, comme tous les Amérindiens non Esquimaux, le Naskapi affecte une physionomie impassible, qui lui donne une placidité ambiguë, quand l'Esquimau sourit toujours. Qui interpréterait ces facies suivant les normes de notre caractérologie occidentale se tromperait singulièrement: dans les deux cas, ils

arborent un masque, car leur sens de la pudeur leur interdit d'extérioriser leurs sentiments. Les Naskapis qui autrefois venaient troquer leurs fourrures à Fort-Chimo se sont établis au voisinage de Schefferville pour bénéficier du contact des Blancs. Certains trouvent à l'occasion des emplois temporaires de journaliers, mais en réalité, on a fait bien peu de chose pour hâter leur intégration. Ils sont toujours les pupilles du Service fédéral des Affaires indiennes; c'est à ce dernier organisme qu'il appartient actuellement de faciliter leur acculturation, leur adaptation à une autre culture.

DE QUOI DEMAIN SERA-T-IL FAIT?

Toute la population esquimaude du Canada vit dans les territoires du Nord-Ouest, si l'on excepte un groupe d'environ 3,000 sur le littoral du Nouveau-Québec et la côte du Labrador. Un service fédéral dirige les prétendus « Indiens », c'est-à-dire les Amérindiens non esquimaux. Quant aux Esquimaux (sauf ceux du Labrador relevant de Terre-Neuve), ils sont régis par la direction des Territoires du Nord, qui dépendait autrefois d'un ministère distinct. Quand ces services furent placés tous deux sous l'autorité du ministre du Nord, on maintint néanmoins leur indépendance.

Au début du siècle, l'économie esquimaude, sous l'influence des Blancs, se tourna vers le piégeage des renards polaires. Ces derniers font l'objet d'un cycle de quatre ans, commandé par la fréquence du lemming, petit rongeur de la toundra. Tel poste, qui recueillait 2,000 peaux de renards au sommet du cycle, n'en obtenait plus 40 ou 50 deux années plus tard, d'où dépression économique à des périodes régulières. Quand, d'autre part, les hardes de caribous disparurent presque du Québec, après 1910, la situation devint désespérée: des bandes entières de Naskapis s'anémièrent ou succombèrent. A vrai dire, le Service des Affaires indiennes se désintéressa de ces derniers jusqu'au jour où à la suite d'un de mes voyages, fut lancé le cri d'alarme.

Les services d'Ottawa tentèrent également autrefois d'abandonner à leur sort les Esquimaux du Québec, prétendant qu'ils

n'étaient pas des « Indiens » et que la Province devait les secourir. Cet imbroglio politique est pour beaucoup dans la distinction arbitraire des « Esquimaux » et des « Indiens », tous Amérindiens. Pour le gouvernement du Québec, le mot « indien » de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, instituant la Confédération, désignait toute population aborigène du pays. La sauvegarde des Esquimaux relevait par conséquent du gouvernement canadien. Le grand explorateur Frans Boas, — en quelque sorte le père de l'anthropologie nord-américaine, et qui avait consacré cinquante ans à l'étude des Esquimaux et des autres Amérindiens, — déclara même, dans une entrevue aux journaux, à Montréal, en 1936, que « sur le plan anthropologique les Esquimaux étaient des Indiens sans le moindre doute ». Lui-même m'a déclaré, avant que je ne lui en explique le pourquoi, qu'il avait trouvé saugrenue la question des journalistes, tellement le problème ne se posait pas. La Cour suprême du Canada confirma peu après la prétention du Québec, voulant que les Esquimaux soient des Indiens, et il aurait été inimaginable qu'il put en être autrement. On plaça donc ceux du Québec sous la juridiction des territoires du Nord-Ouest, au lieu de les rattacher au Service des Affaires indiennes, déjà responsables des Naskapis, dont ils ne se préoccupaient pas d'ailleurs. Plus tard, le préambule de la nouvelle « loi des Indiens » décréta, à l'encontre de la décision de la Cour suprême, que les « Esquimaux n'étaient pas des Indiens devant la loi ». Peut-être que certains se croiront justifiés de penser que le gouvernement fédéral prenait une attitude dictatoriale et pour le moins méprisante à l'endroit de sa propre Cour suprême et d'une province, le Québec.

Le fait de placer les Esquimaux du Québec sous l'autorité des territoires du Nord-Ouest présentait un autre inconvénient, car cette dernière région était administrée en catimini par des fonctionnaires d'une commission quasi souveraine et nullement démocratique. La direction n'avait pas à rendre de compte à la population administrée. Cette dictature s'étendait également aux Esquimaux du Québec et empiétait sur les prérogatives provinciales. Pour bien comprendre les problèmes indigénistes du Canada, il ne faut jamais perdre de vue le paternalisme traditionnel des fonctionnaires fédéraux.

Tous les indigènes du Canada, ceux de Terre-Neuve exceptés, sont strictement des citoyens fédéraux, presque des étrangers dans les provinces qu'ils habitent. Sauf des Esquimaux, la plupart habitent des réserves, où l'administration les a cantonnés pour simplifier sa tâche. A l'égard de la loi du pays, ce sont des enfants, sujets au paternalisme de services qui ne les consultent jamais, et ne les connaissent réellement pas. La démocratie n'est qu'une institution pour Blancs. Toutefois on s'est avisé, depuis, de consulter les Esquimaux du Québec, au sujet de leur appartenance future, mais cela créera de graves problèmes, comme nous le verrons plus loin.

Le partage des tâches entre le gouvernement fédéral et les provinces comporte un certain nombre de points définis. Or, la vie des Esquimaux et autres Amérindiens implique des activités qui, pour la plupart, sont du ressort de la juridiction provinciale. Il faut reconnaître toutefois que l'une de celles-ci, la police du territoire, a été remise au Québec et c'est fort heureux. En effet, alors que la vente de l'alcool est devenue libre chez les indigènes des territoires fédéraux, la Province s'y oppose pour le moment chez elle. Autrement, il lui faudrait bâtir de nombreuses prisons qui auraient « le succès » de celle de Frobisher notamment. Qu'il me suffise de citer le témoignage du surintendant Parsons, de la police fédérale, au sujet de la région sous sa juridiction, hors du Québec: « In the 1961-62 fiscal year, we opened 6880 new cases in the North and the total number of people prosecuted was 6072. In that period we arrested 3,864. »⁶ N'oublions pas que la population totale des Esquimaux des territoires du Nord-Ouest était d'environ 12,000!

Ce que l'on nomme habituellement « le problème indigène » au Canada, c'est avant tout celui des Blancs face aux Amérindiens. Nous nous sommes installés ici il y a trois siècles, sans être toujours les bienvenus, faisant alliance avec les aborigènes pour découvrir le continent, sortir les fourrures du bois et harceler l'ennemi dans les guerres européennes transportées outre Atlantique. Nous avons bouleversé leurs modes de vie, étouffé leur cultu-

6. Compte-rendu sténographique d'un colloque de l'*Arctic Institute of North America*, Montréal, 1963.

re sans les faire accéder à la nôtre. Avec la marche de l'histoire, l'indigène n'est plus traité en associé, mais en paria. Vivant un incessant cauchemar, il constate qu'il a cessé d'être le maître chez lui, et que, sans chercher à le comprendre, sans le consulter le plus souvent, on l'a dépossédé. Dans des réserves limitées, on le condamne à la fainéantise. Coupé de ses traditions, sans lien avec le présent, ni vision de l'avenir, « ce fils déchu d'une race surhumaine » devient presque un spécimen de jardin zoologique.

Les naturels du pays ne pouvaient se cristalliser dans le passé pour l'ébahissement des touristes: tous les peuples évoluent. Nous ne sommes pas ce que nous étions autrefois et, même sans nous, les Amérindiens auraient évolué. Le sol passe d'une personne à une autre, et parfois contrairement au droit le plus élémentaire; mais, après des siècles, on ne peut songer à remonter en arrière. Les aspirations sociales et économiques des lointains descendants ne sont plus celles des ancêtres. Bien plus, après la cohabitation séculaire et le brassage chromosomien, les peuples d'aujourd'hui ne sont plus toujours rigoureusement apparentés à ceux dont ils se réclament. Nous ne pouvons effacer les égarements du passé, mais au moins devons-nous chercher à compenser le tort causé, en faisant accéder les indigènes à la société moderne, tout en sauvegardant le plus possible leurs valeurs culturelles.

Intégrer les populations indigènes du Canada ne signifie pas qu'on doive les jeter dans un creuset pour en éliminer les caractéristiques. La vie en communautés distinctes crée une atmosphère plus propice à l'éclosion de leur personnalité. Il leur faudra acquérir la langue majoritaire du voisinage — l'anglais ou le français selon le cas — afin de mieux assurer leur subsistance et devenir partie intégrante du pays, mais sans abandonner pour cela leur propre langue, gardienne de leur culture. C'est ainsi seulement qu'ils contribueront à la vie de la nation. Ce n'est pas ce qui prévaut actuellement: pour devenir un Canadien à part entière, selon une thèse bien connue de la majorité anglo-saxonne du pays, il faudrait abandonner sa propre langue et sa propre culture, quand on n'est pas du groupe dominant. Les difficultés des Canadiens français viennent précisément du refus d'abandonner leur héritage culturel.

Pour le gouvernement québécois, par contre, les Esquimaux doivent conserver leur langue, tout en apprenant, selon le cas, le français ou l'anglais. Il est toutefois étrange que la commission Parent, nommée par le Québec pour étudier les problèmes de l'éducation, recommande de garder l'enseignement de la langue esquimaude, mais oublie les autres langues amérindiennes, les condamnant ainsi à la disparition. Se préparant à prendre l'administration du Grand-Nord, le Québec favorise déjà l'apprentissage de la langue esquimaude par le futur personnel; mais il est évident que la solution définitive se trouve dans la formation d'instituteurs et fonctionnaires amérindiens bilingues, c'est-à-dire parlant leur propre langue et l'une des deux langues officielles du pays. Ce n'est pas le cas partout. Lors d'une visite récente dans une réserve éloignée, j'y ai rencontré deux instituteurs amérindiens mais appartenant à d'autres groupes linguistiques du pays. Ils auraient aimé, m'ont-ils dit, enseigner aux leurs, mais les services fédéraux dont ils relevaient ne le désiraient pas.

Il y a deux décennies, à l'époque où le rare voyageur devenait à l'occasion un fonctionnaire bénévole, j'apportais à des Mistassins une vingtaine de lettres écrites par leurs enfants, pensionnaires d'une école d'Ontario. Tous auraient pu se servir de leur propre langue, que pouvaient lire tous les parents, mais on les obligea à employer l'anglais, inconnu de la famille. Je connaissais trop imparfaitement le dialecte pour servir d'interprète unique. Heureusement, j'avais avec moi un Montagnais parlant leur idiome et le français. Les parents se réunirent donc sur la place. Je traduais en français à haute voix le texte anglais et Simon Raphael à son tour relayait le message en mistassin. Deux interprètes interposés entre les enfants et leurs parents! Qui connaît la discrétion innée des indigènes sait à quelle épreuve ils étaient soumis. On a trop cru à la passivité de l'Amérindien, comme autrefois à celle des indigènes des colonies africaines et asiatiques. Mais depuis est venu là le Grand Soir. Aujourd'hui, se dessine le mouvement pan-amérindianiste du Canada. Soyons sûrs que ce viol de l'intimité, dont je n'ai esquissé qu'un exemple, ne sera pas oublié de sitôt par ceux qu'on disait Sauvages.

L'éducation d'enfants par un professeur qui ne connaît pas un mot de leur langue et encore moins de leur mentalité est une erreur pédagogique, une perte de temps, d'énergie et d'argent. Des journalistes et fonctionnaires anglo-saxons répètent à satiété que les indigènes souhaitaient abandonner leur langue. Que cela soit vrai pour de très rares individus, j'en conviens, mais, dans l'ensemble, cette opinion est fautive et je le sais par des enquêtes sur le terrain. Bien entendu, ils désirent apprendre une langue officielle du pays, mais en conservant également la leur. Pour le début de l'enseignement primaire surtout, c'est chose facile. L'expérience de la Commission des écoles catholiques (françaises) de Montréal a révélé que le jeune Italien qui, dans la famille, ne parle que sa langue, réussira beaucoup mieux à l'école, si la première année au moins des instituteurs de son ethnie lui facilitent le passage en utilisant son idiome. Lors de l'immigration en masse de citoyens de l'Europe centrale après la guerre, la Commission des écoles catholiques eut ainsi des classes allemandes, tchèques, hongroises, etc. Ces dernières n'ont pas toutes été maintenues, car chez les immigrants non italiens la seconde génération est déjà assimilée linguistiquement.

On a prétendu chez nous que le gouvernement du Groenland avait décidé d'abandonner la langue esquimaude n'y tenant plus. Effectivement, à l'instigation de quelques personnes, cette solution semblait devoir prévaloir un moment. On sait que les courants littéraires, le Parnasse et les autres, arrivaient toujours en retard chez nous. De même les nouvelles subissent parfois un décalage. Ainsi, alors que l'on faisait état de la décision groenlandaise (en réalité danoise), là-bas on rebroussait chemin déjà pour revenir à l'ancienne formule, le respect de la langue indigène. Cela je le tiens d'anthropologues de l'administration danoise, versés dans les affaires groenlandaises, visités à Copenhague au cours de l'été de 1968.

Tôt ou tard, et la situation est malheureuse, la plupart des dialectes indigènes disparaîtront, mais le processus doit se dérouler de lui-même, afin d'éviter tout choc psychologique. Dans les pays d'immigration intense comme le Canada, on constate, à regret, que le complexe de frustration, dérivant de l'abandon de la

langue et de la culture originales, constitue l'une des causes importantes du haut degré de délinquance des immigrants. D'autre part, une commission nommée récemment par le gouvernement fédéral pour étudier l'évolution des territoires du Nord-Ouest a émis ce principe: « The Eskimos, as Natives minorities, should have the liberty to preserve their cultural and ethnic identity ». Hélas, rien ne laisse croire que l'on généralisera cette idée ou même qu'on en tentera l'essai. La multitude des dialectes au Canada — quoique à un degré moindre qu'en Russie — pose sans doute un problème, mais nous devons en assumer la pleine responsabilité. Le droit de chaque individu de conserver sa langue est l'un des principes de base de toute véritable charte des droits de l'homme.

Nos Amérindiens ne garderont pas de respect pour leur culture, ni n'en acquerront pour la nôtre, si nous persistons à les considérer comme des étrangers dans leur pays. La culture dépend intimement de la langue. Pour revaloriser celle-ci, il lui faut une place dans l'enseignement supérieur. Quand des institutions de France enseignent le finlandais, le hongrois et le tamoul, qui ont une valeur culturelle indiscutable, il ne serait pas anormal que des universités québécoises aient des chaires d'esquimau, d'iroquois et de langues algiques, les héritiers de valeurs culturelles également indiscutables. Une université qui n'est pas une simple école technique, une machine à diplômes professionnels, ne peut ignorer ces richesses de notre patrimoine et ce n'est pas une institution étrangère qui pourra assumer cette tâche, sûrement prioritaire chez nous sur l'arabe et le japonais.

Dans le Québec, la langue seconde des Amérindiens devra être le français ou l'anglais, selon le désir des indigènes eux-mêmes. La connaissance du français ouvrira à plusieurs des postes dans le fonctionnarisme provincial, avantage dont ils ne peuvent se prévaloir actuellement. Et je sais par expérience que lorsque ces gens auront appris une langue seconde, ils en acquerront facilement une autre par la suite. Le manœuvre peut se contenter d'une connaissance primaire de nos langues qui serait insuffisante toutefois pour ceux qui aspirent à un niveau plus élevé. Et si l'on veut que l'indigène, comme l'immigrant apprenne le français plutôt que l'anglais, il faudra faire en sorte que cela puisse lui servir.

J'ai fait partie déjà d'un comité fédéral sur l'évolution de nos Amérindiens. Les fonctionnaires supérieurs du Ministère du Nord et du Service des Affaires indiennes ne voyaient pas d'autre avenir pour l'Amérindien que dans la tâche de journalier, comme si c'était là le plus haut palier qu'il puisse atteindre. Cette notion est fautive à la base. Le quotient intellectuel de l'Amérindien peut fort bien se comparer à celui du Blanc. On ne voit pas pourquoi, intelligent et cultivé, il ne deviendrait pas médecin, ingénieur, professeur d'université, juge en chef de la Cour suprême, premier ministre du pays, et sans doute, sous-ministre des Affaires amérindiennes.

Dans le transfert de l'administration des indigènes de l'état fédéral aux provinces, le premier craint une chose: non pas la menace, — réelle, — de génocide culturel dans certaines provinces, mais l'adhésion possible des indigènes québécois à la langue française et peut-être à la religion catholique. Croire cette solution possible c'est se méprendre singulièrement.

En effet, dans le Québec, où le droit de conserver sa langue est un principe élémentaire, la minorité anglaise et protestante a toujours eu la liberté d'organiser ses écoles selon ses desiderata. (Ils auraient quand même pu se donner également une culture française)! Il y a vingt ans, six Esquimaux du Québec, tout au plus parlaient un peu l'anglais. J'ai visité récemment les centres nordiques importants: malgré les efforts d'assimilation des écoles fédérales, il ne semble pas que guère plus de cinquante le parlent aujourd'hui de façon convenable ou rudimentaire.

Depuis trois décennies, des missionnaires catholiques vivent dans le Grand-Nord québécois. Néanmoins, le bloc monolithique anglican ne s'effrite pas: on ne compte pas dix indigènes qui ont changé d'allégeance depuis lors. L'action missionnaire des Oblats a atteint plus de succès dans l'organisation sociale et économique, au point qu'à Povungnituk, les Esquimaux, tous anglicans, ont organisé une coopérative d'achat et de vente à l'instigation du père André Steinman; en outre, les Caisses populaires Desjardins du Québec y ont ouvert un comptoir bancaire administré par les indigènes.

Quand le Québec aura l'administration entière de ses indigènes, il lui faudra suivre ses propres lois et s'en remettre aux intéressés pour le choix d'une religion ou d'une langue seconde. La religion devrait faire l'objet d'enseignement à l'école et les minorités locales seront assurées du plein respect de leurs droits. Le Québec d'ailleurs est la seule province canadienne garantissant réellement les droits des groupes minoritaires.

Sur le plan de la citoyenneté, le pays compte présentement deux classes de Canadiens: 1) une majorité, d'origine française ou anglaise, administrée par le gouvernement d'Ottawa pour les Affaires fédérales, et par le gouvernement des provinces pour le reste; 2) une minorité amérindienne, — les anciens propriétaires du pays, — qui relève strictement du gouvernement fédéral et qui reste étrangère dans les provinces qu'elle habite.

Le gouvernement fédéral n'a pas toujours manifesté un soin paternel pour les indigènes. Il y a vingt-cinq ans, il se désintéressait totalement de ceux du Grand-Nord québécois et les écoles n'y furent organisées qu'après la découverte de grandes richesses naturelles, relevant de l'administration provinciale. Beaucoup vivent maintenant de secours parce qu'on craint qu'ils ne montrent autrement de l'intérêt pour le Québec. Des centres comme Fort-Chimo et le poste de la Baleine furent littéralement gaspillés.

Les indigènes doivent cesser d'être des étrangers chez eux, et doivent devenir des citoyens égaux aux autres devant la loi. Pour ceux du Québec, l'autorité fédérale a proposé une consultation, — ce qu'on ne demande pas ailleurs, — pour savoir ce qu'ils désirent. Les Amérindiens, relevant encore du fédéral, craindront naturellement des représailles dans les régions où le vote aura favorisé le Québec. D'autre part, pour eux toute promesse engage, quand, dans notre démocratie, la surenchère électorale n'est guère qu'une métaphore. Ces conditions qui ont marqué nos indigènes, contribueront à en faire des marginaux de la société. On pourrait se poser des questions à propos également du projet de consultation, limité au Québec, qui laisse supposer une certaine hostilité à l'endroit de cette province.

Même si le Québec n'a pas encore tout le personnel qualifié pour prendre en charge le Grand-Nord, notamment au niveau de la direction, il a déjà de nombreux fonctionnaires préparés pour la tâche. Au Québec, il incombe toutefois de former rapidement des professeurs indigènes: solution plus impérieuse qu'un enseignement généralisé à toute une population ignorant la langue des instituteurs. Si le Québec prend en charge ses Amérindiens, non seulement ils deviendront des citoyens à part entière, mais d'ici dix ans les instituteurs, infirmières, petits fonctionnaires du Grand-Nord se recruteront chez eux et, dans moins de vingt ans, ils compteront des médecins, juges, avocats, fonctionnaires supérieurs et professeurs d'université.

Toutefois, le gouvernement fédéral ne devrait pas abandonner trop tôt, ni dans le Québec, ni dans les autres provinces, un droit de regard sur l'administration des indigènes. Errer est humain, à Québec comme à Vancouver ou Ottawa. Le Québec est bien disposé actuellement, mais de futurs gouvernements peuvent fléchir. Ici et ailleurs, on peut craindre un éventuel génocide culturel. Si le gouvernement fédéral garde un droit de regard, agit comme ombudsman, les indigènes ne se sentiront pas abandonnés. Nanti d'un droit de critique, il sera plus en mesure qu'autrefois de favoriser des solutions adéquates. D'ailleurs, la compréhension et l'expérience des services fédéraux bénéficieront de solutions variées, suggérées par dix organisations différentes à travers le pays. L'organisme fédéral, devenu simple protecteur, entendra les plaintes des groupements qui se sentent lésés, quand actuellement personne n'assume adéquatement cette fonction.

Pupille de la nation, l'indigène demeure sous-développé. Son revenu individuel moyen reste de beaucoup inférieur à celui des autres habitants du pays, parce qu'on n'a pas su l'intégrer dans la nation et qu'effectivement on l'a rejeté. Lors de l'Exposition universelle internationale de Montréal, en 1967, année du centenaire de la Confédération, les Amérindiens du pays eurent leur propre pavillon. Dans l'ensemble, leur exposition s'est révélée un cri angoissant contre la faillite du Canada à assumer ses obligations.

Les problèmes des indigènes furent surtout créés par les Blancs. Cette population doit cesser d'être le jouet de l'improvisation. L'histoire du Canada connut le génocide des Beothuks à Terre-Neuve. Faudrait-il que nous ayons aussi à déployer le génocide culturel des autres Amérindiens du Grand-Nord? Depuis quatre ou cinq ans, à travers le monde, les journaux publient fréquemment des reportages sur cette région. Les facilités de transport rendent plus accessibles aujourd'hui les régions les plus septentrionales du Canada et certains touristes-météores écrivent parfois des articles péremptoires sur *leur* solution du problème indigène, lequel hélas ne se résout pas plus facilement que les autres en une formule simple et magique. D'ailleurs, la formation du nordiste serait-elle moins exigeante que celle de l'expert tropical?

Je ne prétends pas non plus trancher la question, même si, depuis une trentaine d'années, je vis d'une façon sporadique avec nos aborigènes et cherche une issue à leur tragique impasse. Pour mieux les comprendre, j'ai scruté le passé à travers les arcanes de l'histoire et parcouru avec eux la forêt et la toundra, partagé la même tente, les traitant toujours en compagnons et souvent en supérieurs: ne connaissaient-ils pas mieux que moi le pays inexploré que je visitais? Cette considération toute naturelle créait un climat de confiance qui me permit de pénétrer leur mentalité, assez hermétique d'habitude, de m'amérindianiser en quelque sorte. Les traiter en égaux, cela semblait impensable il y a vingt ans, quand les fonctionnaires, les marchands, les traficants de pelleteries et les rares visiteurs les considéraient vaguement comme des êtres à peine humains, ou tout au plus des mineurs ayant besoin du constant paternalisme de l'Etat. Ceci ne favorise guère la compréhension. Pour aider quelqu'un, il faut le comprendre; pour le comprendre, il faut l'aimer.

Dans cette question, je ne suis ni pour Ottawa ni pour Québec, mais pour les indigènes, qui, à mon avis, devraient bénéficier des droits ordinaires de toute charte des droits de l'homme. Il se tromperait celui qui croirait que je présente un plaidoyer passionné: ce qui manque de sérénité, c'est la situation même des Amérindiens. Je ne m'en prends pas non plus à certains groupements. Je connais, par exemple, l'oeuvre admirable des missions anglicanes et

protestantes du Grand-Nord. Des noms comme Evans, Horden, Peck, d'autres également, sont de ceux qui doivent occuper une place honorable dans le palmarès québécois. Français et Anglais, sans doute, ont commis de graves erreurs dans le Nouveau-Monde, mais pour le cas qui nous occupe, il se trouve que les colons de la Nouvelle-France se sont montrés plus idéalistes que la majorité des colons britanniques arrivés aux dix-septième et dix-huitième siècles. L'objectivité historique a des exigences, parfois cruelles. Et fréquemment, le souci d'éviter les rappels désagréables détourne de la solution adéquate de ces problèmes.



7. Afin d'éviter toute ambiguïté, car les noms populaires ont souvent un sens variable suivant les régions, voici la liste des animaux et des plantes cités. Ceci toutefois ne donne même pas un aperçu succinct de la flore et de la faune de ces régions. A ce sujet, voir notamment: Rousseau, Jacques. Coupe biogéographique et ethnobiologie de la péninsule Québec-Labrador, in Malaurie, Jean, et Rousseau, Jacques (éditeurs). Le Nouveau-Québec: contribution à l'étude de l'occupation humaine. Ecole pratique des Hautes études (Sorbonne). Section des sciences économiques et sociales, Bibliothèque arctique et antarctique, No 2, pp. 29-94, 1964. Les espèces citées sont les suivantes:

A. Plantes.

Epinette, anglais *spruce*, épinette blanche (*Picea glauca*) et épinette noire (*Picea mariana*).

Linaigrette, angl. *arctic cotton* (plusieurs espèces d'*Eriophorum*).

B. Mammifères.

Carcajou ou *glouton*, angl. *wolverine* (*Gulo luscus*).

Caribou. Deux espèces de rennes américains, le caribou des bois (*Rangifer caribou*) et le caribou de la toundra (*Rangifer arcticus*). Cette dernière espèce est la seule dans le territoire nordique envisagé dans le présent article, le caribou des bois vivant en Gaspésie et également sur la Côte-Nord où il occupe une lisière d'environ 100, au plus de 200 milles de large. Des systématistes fondent les deux espèces en une seule, les distinguant au rang de sous-espèces ou même de formes.

Lemming. (*Dicrotonyx hudsonius*), petit rongeur vivant dans les terriers creusés à la surface de la toundra. Il ressemble à un écureuil, à queue minuscule.

Loups-marins ou *phoques*. Comprenant le phoque barbu, anglais *square flipper* (*Erignatus barbatus*) et quelques espèces de phoques proprement dits, phoque commun, angl. *harbor seal* (*Phoca vitulina*), phoque annelé, angl. *ringed seal* (*Phoca hispida*), phoque du Groenland, angl. notamment *harp seal* (*Phoca groenlandica*). On rencontre aussi le long du Labrador deux autres pinnipèdes entrant dans l'appellation de loups-marins, le phoque gris ou *tête-de-cheval*, angl. *grey seal* ou *horsehead seal* (*Halichoerus grypus*), et le phoque à capuchon (*Cystophora cristata*).

Morse, angl. *walrus* (*Odobenus rosmarus*).

Marsouin blanc ou *beluga* (aussi faussement *baleine blanche*), angl. *white whale* (*Delphinapterus leucas*). Au Canada français, il se nomme habituellement *marsouin*, mais le vrai marsouin est d'un autre genre. L'adoption occasionnelle de *baleine blanche*, simple traduction de l'anglais, est due à la méconnaissance des faits, comme d'ailleurs la traduction de *barren ground* par "terres stériles", quand il faut simplement *toundra*.

Ours blanc ou *ours polaire*, angl. *polar bear* (*Thalarctos maritimus*). L'ours polaire, un mammifère maritime, est bien différent morphologiquement de l'ours noir d'Amérique (*Euarctos americanus*), que l'on rencontre également aux confins de la toundra et de la forêt, mais pas en mer.

Renard blanc ou *isatis* (comprenant aussi le renard bleu, une phase colorée) angl. *white fox* ou *polar fox* (*Alopex lagopus*).

Renard roux, (et ses formes colorées, renard argenté, renard croisé etc.) *red fox* etc. (*Vulpes fulva*). Les formes colorées ne sont que des mutations de la même espèce. Se rencontre dans toute la péninsule Québec-Labrador. Dans la zone hémiarctique, le renard blanc fait déjà son apparition; dans la toundra proprement dite, le renard roux n'est plus qu'exceptionnel, en comparaison du blanc.

C. Oiseaux.

Buse pattue, angl. *rough-legged hawk* (*Buteo lagopus sancti-johannis*).

Chouette blanche ou *hibou blanc* ou *harfang des neiges*, angl. *snowy owl* (*Nyctea nyctea*).

D. Poissons.

Omble arctique ou *truite arctique*, angl. *arctic char* (*Salvelinus arcticus* ou *Salvelinus salvelinus*). Comme la truite saumonée, c'est une omble. Nous avons également d'autres espèces d'ombles au Canada. On ne devrait donc pas nommer la truite arctique simplement omble, sans qualificatif, comme on le fait actuellement dans le commerce. Mais il est évident que l'usage prévaudra et que ce sera une autre source de confusion.

Truite saumonée ou *truite de ruisseau*, angl. *brook trout* et *speckled trout* (*Salvelinus fontinalis*). Pour les hommes de science, c'est l'omble des fontaines.

Saumon, angl. *salmon* (*Salmo salar*).

E. Moustiques. En France, où les moustiques ne comprennent pratiquement que des cousins, moustique, pourtant un nom générique, tend à devenir synonyme de cousin. Au Canada, où le pays présente un éventail généreux de moustiques, le terme reste et doit rester générique, pour désigner tous les menus insectes piqueurs ou suceurs, volant toujours et le plus souvent en nuées, et s'attaquant à l'homme et aux autres mammifères pour en tirer du sang. Les moustiques de l'est du Canada comprennent: les *maringouins*, angl. *mosquito*, (plusieurs espèces de *Culex* et *Aedes*), étroitement apparentés aux cousins d'Europe (mais on aurait tort de remplacer un nom par l'autre), les *mouches noires*, angl. *black flies*, scientifiquement simuliés (plusieurs espèces des genres *Simulium*, *Prosimulium* et *Cnethia*), les *brulots*, angl. *gnats*, (espèces des genres *Culicoides*, *Lasiohelea*, *Leptoconops*). Les autres insectes piqueurs et suceurs plus gros qui s'attaquent aux mammifères, comme les guêpes, bourdons et taons, ces derniers nommés surtout mouches à chevreuils dans le Québec, de même que les insectes parasites aptères (pou, puce, punaise, chique, plus au sud) ne sont pas placés parmi les moustiques.